

Thème	Territoire	Fiche-bonne pratique	
Paysage	Commune de Chédigny	Référence : 37_P_01	Date : Décembre 2010

Les rosiers de Chédigny (37)



Source photo : http://rosesdechédigny.canalblog.com/albums/1_festival_des_roses_2009/photos/40628796-festival_des_roses_2009__34_.html



Source photo : mairie de Chédigny, « un art de vivre »

Historique/Contexte	<p>La municipalité a voulu redonner à sa commune un joli cachet rural, il y a une bonne dizaine d'années. Elle a alors lancé l'idée de planter un peu partout des rosiers et la population a suivi. C'est André Ève, rosieriste aujourd'hui à la retraite qui a conçu tout l'aménagement du bourg.</p> <p>Cette initiative a été complétée par la suppression des trottoirs et à leur place la plantation de plantes vivaces en complément des rosiers.</p>
Calendrier	<p>1998 : plantation de rosiers anciens en appui des façades,</p> <p>2001 : plantation de plantes vivaces</p> <p>2006 : 1^{er} festival des roses</p> <p>2004- 2008 : aménagement des entrées du bourg dans le même esprit</p>
Territoire	Bourg de Chédigny
Maître d'ouvrage	Commune de Chédigny
Maître d'oeuvre	Commune de Chédigny
Objectifs	Rendre la rue aux habitants pour en faire un espace de vie.
Travaux	<p>Plantation de 3000 plantes vivaces</p> <p>Plantation de 500 rosiers représentant 200 variétés différentes le long des voies, dans les espaces publics</p> <p>Suppression des trottoirs et enfouissement des réseaux : (à l'économie, méthode douce) les bordures de trottoirs qu'elles soient en pierre locale, en granit ou en ciment ont été conservées, elles retiennent la terre des plantations, leur diversité est aussi la marque du passé</p> <p>Utilisation de techniques alternatives aux pesticides : paillages par BRF, paille de céréales, fumure par fumier de bovins</p>
Difficultés	Au moment des travaux : convaincre les habitants du bien fondé de supprimer les trottoirs, réduire la vitesse à 15 km/heure, supprimer totalement les pesticides (désherbants).
Sensibilisation	Réunions d'information Associations les Roses de Chédigny
Coût de l'opération	1982 : enfouissement des réseaux, rénovation de la voirie, aménagement de la place : 220 000 € dont 45 000 € pour supprimer les trottoirs et faire les plantations.

le Grenelle Environnement

	Puis 5 opérations « entrées du Bourg » de 3000 à 10 000 €.
Financeurs	Opération principale : Commune, Conseil Général, Région, Europe
Dispositif-cadre	Opération Cœur de Village (Conseil Régional)
Politiques publiques de référence	La nature en ville Préservation de la biodiversité
Évaluation	Véritable impact sur la vitesse automobile Les rosiers, plantes mellifères Présence importante de différentes espèces d'oiseaux (pigeons, rouge gorges, huppés, bergeronnettes, merles, rouge queues, pinsons). Chédigny est devenu un lieu de promenade en toute saison Forte appropriation du patrimoine végétal et architectural par les habitants qui prolongent le jardin de rue par de superbes jardins privés Visites botaniques guidées
Singularité	Absence de monuments inscrits ou classés Utilisation de la végétation fleurie comme obstacles visuels à la vitesse automobile Organisation d'un festival de la rose qui associe la commune à cette fleur commune Autres initiatives communales : <ul style="list-style-type: none"> • accompagnement de la zone humide de la vallée de l'Indrois et du ruisseau d'Orfeuil (réhabilitation de l'Abreuvoir, rétablissement de prairies de fauche, fleurissement et plantations restent naturels, renforcement de la biodiversité, parking enherbé...),  • participation très active dans l'élaboration d'une zone Natura 2000 (ZPS Champeigne pour la préservation de l'Outarde canepetière, Busard cendré, Oeidenème criard),



le Grenelle Environnement

	<ul style="list-style-type: none">• création de noues humides pour favoriser une meilleure qualité de l'eau de ruissellement et créer des zones naturelles,• plantation en 2010, 2011 de 3 000 mètres de haies supplémentaires,• installation d'un maraîcher bio
Contacts	M P Louault, maire de Chédigny, 02 47 92 51 43
Rédacteur	Correspondant Aménagement Durable pour l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher - Service Bâtiment Logement et Aménagement Durable –DREAL Centre – Tél : 02 47 70 81 50